

Du registre aux délibérations du Conseil
Communal de Morlanwelz a été extrait ce qui suit :

Administration Communale

Séance du 04 mars 2013.-

de

M O R L A N W E L Z

Réf. CC/13/02/08/NS.-

ORDRE DU JOUR :

8. Fabrique d'Eglise Saint-Martin – Budget de l'exercice 2013 – Avis.-

Sont présents : MM. MOUREAU Christian, Bourgmestre – Président,
Mme INCANNELA Josée, MM. ALEV Nebih, DENEUFBOURG Jean-Charles, MATTIA
Gerardo, Echevins, M. FACCO Giorgio, Président de Cpas,
M. FAUCONNIER Jacques, MAIRESSE Marceau, HUIN Michel, Mmes BILLIET Virginie,
GONZALEZ-MOYANO Astrid, MATYSIAK Carine, M. BUSQUIN Philippe, Mme
VANDENBRANDE Claudette, MM. HOFF Jean-Marie, SCHEIRELINCK Frédéric, MM.
ABDELOUAHAD Mustapha, MPASINAS Alexandre, ENGIN Bernard, BONNECHERE
Thierry, CHIAVETTA Salvatore, Mme CHAPELLE Audrey, Conseillers communaux et M.
BURION Michel, Secrétaire communal.

Le Conseil Communal : en séance publique :

EMET l'avis à l'unanimité qu'il y a lieu d'approuver le budget de la Fabrique d'Eglise
Saint-Martin pour l'exercice 2013, arrêté aux chiffres ci-après :

RECETTES :

- ordinaires :	41.958,90.- €
- extraordinaires :	1.098,10.- €
TOTAL GENERAL	43.057,00.- €

DEPENSES :

- arrêtées par l'Evêque :	7.420,00.- €
- ordinaires :	35.637,00.- €
TOTAL GENERAL	43.057,00.- €

Le budget est en équilibre et la quote-part communale est de 18.821,90 euros

En séance, jour que dessus
PAR LE CONSEIL :

Le Secrétaire communal,
(s) M. BURION

Le Président,
(s) C. MOUREAU

POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,